

et qui me demandent où les prendre, où les acheter. Vous comprendrez, Messieurs, que je les envoie chez des personnes que je sais posséder des animaux de valeur réelle, des animaux déjà soumis à des épreuves.

Je dois vous dire que j'ai à l'heure qu'il est plus d'une demande de la part d'éleveurs qui désirent élever des troupeaux de vaches canadiennes. Je vous donnerais bien les noms, mais peut-être qu'on s'en formaliserait. Dans tous les cas, je puis vous citer deux à mandes, un pour dix vaches et l'autre pour quinze vaches.

Il est aussi, utile, je dirai, il est même nécessaire que la société d'industrie laitière donne son concours. L'honorable ministre de l'Agriculture est ici : ce serait le temps de lui demander de donner à la société une subvention spéciale à cette fin, de \$500. Il me semble que le ministre de l'Agriculture ne refusera pas à la société une telle somme. Que la société en mette un peu ; qu'elle demande des souscriptions s'il le faut et je suis certain que nous pourrions trouver 6 à \$700 à être offertes en primes au prochain concours.

Ceux qui ont pris part régulièrement aux conventions de l'industrie laitière, savent que ces concours lorsqu'ils ont pu avoir lieu d'une manière régulière, ont fait grand bien.

Peut-être n'est il pas inutile de renseigner les membres de la Convention sur les endroits où les animaux canadiens sont le plus facilement trouvés.

Je l'ai répété à plusieurs reprises, je l'ai écrit dans les journaux ; on ne les trouve peut-être pas partout, mais dans un grand nombre de comtés de la province. Peut-être y a-t-il des comtés où on n'en trouve pas du tout ; ainsi, dans les townships de l'Est ; cependant on en rencontre là, aussi : je suis allé l'automne dernier dans le comté de Snedford et j'en ai rencontré un joli nombre. Je suis allé dans les environs de Sherbrooke, et j'en ai vu quelques-uns.

On les trouve en abondance dans le comté de Charlevoix où il n'y a que ça. Là on peut y aller les yeux fermés, acheter une vache et on peut être sûr que c'est une canadienne pure.

A tel point que j'amène de la quarantaine, l'autre jour, avec moi, un élève de l'école vétérinaire. Son père est cultivateur, lui-même aime à cultiver ; je l'amène, sans rien lui dire, voir le troupeau de M. Dawes, troupeau de Jerseys. Ce jeune homme là n'avait jamais vu de Jerseys, il n'avait jamais vu que des vaches canadiennes, et peut-être des Ayrshires. Je demande en lui montrant le troupeau de Jerseys de M. Dawes : "Avez-vous beaucoup de ces vaches-là, chez vous ?" — "Rien que de celles-là, pas d'autres" — "Est-ce bien la couleur ?" — "Absolument, la couleur : — Y a-t-il quelque différence entre ces animaux et ceux que vous avez chez vous ?" — "Oui, la tête n'est pas tout-à-fait pareille, les cornes sont un peu plus courtes, et elles sont un peu plus grosses. A part cela, c'est absolument la forme, l'expression, la couleur. C'est notre vache."

Un autre troupeau ; troupeau de Kerries, petites vaches irlandaises. Ces vaches sont toutes noires et ressemblent absolument aux Canadiennes. Je suis d'opinion que la vache canadienne et la Kerry sont très proches parentes ; elles doivent descendre de la même souche.

Nous approchâmes du troupeau de Kerries, et je lui dis : "Avez-vous de ces vaches-là chez vous ?" — "Oui, dit-il ; il n'y en a que peu chez nous, mais dans une paroisse voisine il y en a beaucoup." — "Est-ce la même ressemblance ?" — "C'est exactement notre vache noire." Il avait raison.

Je répète donc que dans le comté de Charlevoix, on peut y aller les yeux fermés, excepté dans un endroit : la Malbaie.

Naturellement il y a de bonnes canadiennes et il y en a de mauvaises. La moyenne est bonne, mais il faut apporter dans l'achat de ces animaux, le soin qu'on porte dans l'achat d'autres animaux.

J'ajouterai que dans le comté de Charlevoix la forme des animaux est très jolie. C'est peut-être l'endroit où les animaux canadiens ont conservé le plus purement leur forme. Ils ressemblent absolument aux jerseys, couleur grise ou complètement noire.

Le comté de Kamouraska abonde en animaux canadiens. Il y en a d'autres ; il y a des Ayrshire, même des croisés Durham, mais, en grande majorité, ils sont canadiens. La couleur n'est pas la même que celle des vaches de Charlevoix. Les couleurs sont : fauve, rouge pâle et extrémités noires, ou bien tout fauve, ou bien barré, brisé. D'après ce que j'en ai vu, la couleur la plus commune, c'est fauve avec extrémités noires. La majorité de la population bovine du comté de Kamouraska est canadienne. Une bonne note en faveur de ces vaches c'est qu'elles sont grosses. Cela s'explique par la plus grande richesse des pâturages, et par les meilleurs soins qu'on a donnés aux animaux.

On rencontre encore une abondance d'animaux canadiens dans le comté de Lévis ; mais là la couleur n'est pas uniforme. Dans le comté de Charlevoix la couleur des vaches est uniforme, elles sont toujours noires ou grises. Dans le comté de Lévis, au contraire la couleur est uniforme.

La couleur est aussi uniforme dans les comtés avoisinant Trois-Rivières, Champlain et Saint-Maurice. Là, on rencontre aussi de très beaux animaux canadiens, fauves et à extrémités brunes. Il y en a un grand nombre dans le comté de Maskinongé, dans le comté de Nicolet, et dans le comté de Soulanges. J'ai examiné, l'année dernière, des animaux venant de ce comté, et ressemblant généralement à ceux de Kamouraska, excepté qu'ils avaient la tête plus grosse. La forme est la même. Vous pouvez trouver autant d'animaux canadiens que vous voulez en acheter.

Maintenant comment reconnaît-on qu'une vache est canadienne ?

Commençons d'abord par dire ce que nous devons éviter dans le choix de vaches canadiennes. D'abord, couleur rouge foncé ; une vache qui a cette couleur ne peut pas être canadienne. Il n'y a pas de telle couleur parmi les vaches canadiennes. Les couleurs sont : noir, fauve, fauve avec extrémités brunes, ou gris. Un cercle jaune autour du museau, ou lorsque l'animal est gris, un cercle blanc. Assez souvent un cercle autour des yeux. Assez souvent, surtout les brunes, une barre brune, une barre fauve, sur le dos.

Il faut donc rejeter tout animal qui a la moindre couleur rouge foncé. Cette couleur appartient aux Ayrshire, aux Durham, mais aux Canadiennes, non.

La couleur brisé, barré, peut être admise. Le type de ces animaux, cependant, est différent, moins beau, et je le recommanderais moins que les autres. Toutes les vaches barrées ont la tête plus longue que les autres, plus grosse, moins jolie, par conséquent ; les cornes sont plus laides, plus longues, tournées en avant. Tandis que les animaux du comté de Charlevoix et du comté de Kamouraska ont les cornes plus courtes, tournées en avant et en dedans, ce qui donne une apparence plus délicate à la tête.

Caille (noir et blanc). On trouve rarement cette couleur chez les animaux purs-canadiens. Il peut y en avoir ; moi je n'en ai jamais vu. Je n'ai jamais vu d'animaux noirs et blancs ayant la forme de la tête et la forme de la croupe que doivent avoir les vaches canadiennes.

Couleur cendrée. Je suis sous l'impression que la couleur cendrée doit être évitée. Peut-être y a-t-il des animaux canadiens qui ont cette couleur, je n'en ai pas vu. Dans tous les cas, c'est une couleur favorite de la Durham, et tout ce qui porte la couleur de la Durham doit être évité par ceux qui ne connaissent pas parfaitement les caractéristiques des deux races.

Une couleur que l'on rencontre assez souvent chez les ani-